|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

Genève, le 12 janvier 2017

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:  Contact: Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 6**  Ateliers du TSB/XY  **Xiaoya YANG**  +41 22 730 6206 +41 22 730 5853 [tsbsworkshops@itu.int](mailto:tsbsworkshops@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications | |
| Objet: | **Atelier sur les aspects de sécurité concernant la chaîne de blocs** **Genève (Suisse), 21 mars 2017** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'UIT organise un **atelier sur les aspects de sécurité concernant la chaîne de blocs** qui se tiendra au siège de l'UIT, à Genève, le 21 mars 2017.

L'atelier s'ouvrira à 9 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

A toutes fins utiles, nous vous informons que cet atelier se tiendra juste après une session de formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation à l'intention des pays en développement, qui aura lieu le 20 mars 2017, et juste avant la réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT‑T (Sécurité), qui aura lieu du 22 au 30 mars 2017 au même endroit. Pour des renseignements détaillés, veuillez consulter le site web de la CE 17 à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/17/Pages/default.aspx>.

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite et un financement sera accordé à des experts qui participeront **aussi** à d'autres activités liées à la réunion de la CE 17. **Les participants qui auraient besoin d'un financement sont priés de remplir le Formulaire 1 figurant dans la Lettre collective 1/17** (voir <http://www.itu.int/md/T17-SG17-COL-0001/en>) **et de le renvoyer au plus tard le 8 février 2017, à l'adresse:** [**fellowships@itu.int**](mailto:fellowships@itu.int)**.**

4 Les objectifs de l'atelier sont les suivants:

• Mieux comprendre la technologie de la chaîne de blocs et ses incidences sur la sécurité.

• Analyser et évaluer l'état actuel de la technologie de la chaîne de blocs et sa maturité.

• Discuter des aspects de sécurité et de protection de la vie privée liés aux applications de la chaîne de blocs.

• Examiner les moyens d'accroître la confiance en ligne grâce à la technologie de la chaîne de blocs.

• Offrir un cadre pour échanger des conclusions et pour faciliter le dialogue sur les incidences politiques et réglementaires de la chaîne de blocs entre les entreprises travaillant sur des applications de la chaîne de blocs et les régulateurs de divers secteurs industriels/économiques.

• Identifier les points que la CE 17 devra peut-être analyser ou examiner à l'avenir.

• Identifier les parties prenantes avec lesquelles la CE 17 pourrait poursuivre la collaboration, les mesures collectives qui pourraient être prises et la marche à suivre pour faire progresser les travaux.

Les résultats de l'atelier seront présentés à la réunion de la CE 17 qui se tiendra du 22 au 30 mars 2017.

5 Cet atelier s'adresse aux Etats Membres de l'UIT, aux régulateurs des TIC, aux régulateurs des services financiers, aux décideurs, aux opérateurs de réseaux mobiles, aux fournisseurs de plates-formes/services financiers numériques, aux organisations de normalisation internationales, aux organisations non gouvernementales s'occupant de commerce mondial et aux établissements universitaires.

6 Un projet de programme donnant des informations sur l'atelier sera mis à disposition sur le site web de l'atelier à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/201703/Pages/default.aspx>.

7 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

8 A toutes fins utiles, vous trouverez un formulaire de confirmation de réservation d'hôtel dans l'**Annexe 1** (voir <http://www.itu.int/net4/travel/hotels.aspx?lang=en&stars=&type=&ctry> pour la liste des hôtels).

9 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de cet atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne à l'adresse: <http://itu.int/reg/tmisc/3000948>, dès que possible et **au plus tard le 22 février 2017**.Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers se fait **exclusivement *en ligne*.**

10 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins six (6) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème et sur demande officielle adressée au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement si la demande est adressée **au plus tard le 7 février 2017**. Cette demande doit être formulée par l'administration ou l'entité que vous représentez. Elle doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa"**, par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (à l'adresse [tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int) et copie à l'adresse: [tsbsg17@itu.int](mailto:tsbsg17@itu.int)). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexe**:1

ANNEX 1  
(to TSB Circular 6)

|  |
| --- |
| *This confirmation form* ***should be sent directly*** *to the hotel**of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

Workshop on Security Aspects for Blockchain from \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ to \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_   
in Geneva

Confirmation of the reservation made on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

with (hotel) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**at the ITU preferential tariff**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ single/double room(s)

arriving on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ at (time) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ departing on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**GENEVA TRANSPORT CARD:** Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.

Family name: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

First name: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Address: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Credit card to guarantee this reservation: AX/VISA/DINERS/EC (or other) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

No.: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Valid until: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_